

PALHERS

infos

N°5

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE PALHERS – JANVIER 2009



*Le Maire,
le conseil municipal et la secrétaire de mairie
vous souhaitent
une très Belle Année*

2009

LE MOT DU MAIRE

Je suis très heureux de vous faire parvenir le nouveau numéro de Palhers infos, dans lequel vous trouverez toute l'actualité municipale de ces derniers mois et les orientations futures.

Permettez-moi tout d'abord de vous offrir, au nom de toute l'équipe municipale et en mon nom personnel, mes vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2009, pour vous-même et tous les vôtres.

En 2008, nous avons subi quelques caprices météorologiques, le 10 juin un violent orage dévastateur, et le 14 décembre, c'est la neige qui est venue perturber la vie de notre commune.

Souhaitons que 2009 soit une année de calme, de sérénité, de bonheur et de prospérité pour Palhers et ses habitants.

Depuis mars dernier, le nouveau conseil municipal après une courte période de mise en train, s'est mis au travail. Il a entrepris de nouvelles réflexions et engagé un certain nombre d'actions avec pour seul objectif, le développement et la qualité de vie à Palhers.



A. RAYMOND

Maire

LA VIE DU VILLAGE

Naissances :

Lilou COLLIN, le 22 janvier 2008, de Marie ANDRÉ et Gilles COLLIN – La Tieulière

Noémie TROCHESSEC, le 13 mai 2008, de Delphine CHAPTAL et Jean-Louis TROCHESSEC – Palhers

Quentin SIRVIN, le 14 juillet 2008, de Isabelle AURAND et Cédric SIRVIN – Sécheyroux

Ethan GIQUEAUX FORESTIER, le 10 décembre 2008, de Nathalie DEBARGUE et Joël GIQUEAUX
Place de l'église - Palhers

Mariages : Laure CASTAN et Olivier TARDIEU, le 09 août 2008, à la Mairie de Palhers

Bienvenue : Nathalie DEBARGUE et Joël GIQUEAUX FORESTIER du CROUZET
et leurs enfants, Christophe et Ethan - Place de l'Eglise - Palhers

M. et Mme Frédéric RAVERDY, nouveaux propriétaires Maison Veyron

COUP DE CHAPEAU . . .



Merci à Hervé et Samuel SOLIGNAC qui ont travaillé sans relâche ces dernières semaines de jour comme de nuit, pour venir à bout de la neige et du verglas et ainsi permettre une circulation sur les voies communales aussi correcte que possible.

Lors du week-end du 14 décembre, malgré une épaisseur de neige impressionnante et rarement connue à Palhers, ils ont réussi leur mission, ne comptant ni leur temps ni leur peine, au détriment de leur activité professionnelle.

Au nom de toute la population, MERCI de votre dévouement.

RAPPEL : Hervé et Samuel ne sont pas employés communaux, ils sont bénévoles. Ils ont signé une convention avec la Communauté de Communes du Gévaudan pour assurer le déneigement des voies communales de Palhers. A ce titre ils perçoivent une indemnité de 40 € de l'heure pour le temps passé et l'entretien de leur matériel.

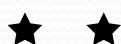
TRAVAUX RÉALISÉS EN 2008

● ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET DES RESEAUX

Fauchage et débroussaillage de toutes les voies communales
par l'entreprise Adrien ROUSSET de Mende : **2 906 €**

Remise en état de la chaussée – entreprise SOMATRA Marvejols : **3 324 €**

Travaux financés par la Communauté de Communes du Gévaudan



Entretien, fauchage, débroussaillage de la station de lagunage,
des captages et des abords des réservoirs,

Travaux réalisés par l'entreprise Serge BONNEVIDE des Salelles : **2 208 €**

● ENTRETIEN DE BATIMENTS

Travaux au réservoir de Palhers (porte et fenêtres) ESAT La Valette : **581 €**

Plomberie à la Mairie, entreprise BRUN et COMMANDRÉ : **586 €**

Aménagement intérieur à la salle des fêtes (mobilier) : **874 €**

Installation de Moustiquaires à la salle des fêtes, Entr. BOURCIER de Rieutort : **1 544 €**

En août 2007, une fenêtre de la Mairie avait été fracturée.

Pour éviter que cela se reproduise, nous avons décidé de changer les trois fenêtres
du rez de chaussée par du matériel plus sécurisé en aluminium.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise BOURCIER de Rieutort : **4 718 €**

Suite à un sinistre causé probablement par la foudre, il a été nécessaire de changer
le moteur de tintement de la cloche ainsi que la centrale
de commande qui n'était plus aux normes.

C'est l'entreprise spécialisée BODET de TREMENTINES (49)
qui a effectué les travaux : pour un montant de **3 682 €**

Subvention du Conseil général pour ces travaux de bâtiments : **4 500 €**



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2008

● TRAVAUX D'ENROCHEMENT

Sur la voie communale de Sécheyroux, il a été effectué des travaux d'enrochement pour conforter les talus et maintenir les têtes d'aqueducs, en bordure du ravin.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Didier RICHARD pour un montant de **6 214 €**



● DECHARGE SAUVAGE

Le petit terrain communal, à gauche avant le hameau de Secheyroux, qui servait de décharge sauvage, a été nettoyé et clôturé.

A l'heure où tout le monde parle du respect et de la protection de l'environnement, nous ne pouvons laisser pareille décharge polluer visuellement l'entrée de Sécheyroux.

C'est l'ESAT de La Valette qui a été chargé de cette opération pour un montant de **2 167 €**

● ORAGE DE JUIN 2008

Le 10 juin 2008, vers 18 heures, un orage d'une rare violence, s'est abattu sur notre commune causant d'importants dégâts tant sur le domaine public que privé. 7 cm d'eau tombés en 20 mn ont provoqué des ruissellements, ravinements et très vite des inondations de caves, garages, sous-sols et même les ateliers des Ets Cordesse. Les rues et voies communales ont également souffert.

Après un bref inventaire des dégâts, une lettre de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été adressée à Madame la Préfète. Malheureusement notre demande n'a pas été retenue.

Nous avons immédiatement entrepris des travaux de réparations qui s'imposaient, au détriment de quelques projets moins urgents

Chemin du Réjas, du Réservoir de Palhers, Ravin à côté des Ets Cordesse, Voie Communale du Moulin de Chaze, de Sécheyroux, de Palherets, de Brugers et Prades.

Les travaux ont été confiés aux entreprises qui pouvaient réaliser les travaux rapidement

Entreprise Didier RICHARD : **10 664 €** - Entreprise SOMATRA : **3 616 €**

Subvention obtenue auprès du Conseil Général : **4 500 €**

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2008

● ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE BRUGERS

Les travaux se sont achevés en mai 2008. Il a été installé 10 compteurs au village de Brugers.

PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES

Maitrise d'œuvre (cabinet Couet) : **12 748 €**
Travaux réseaux (Somatra) : **100 291 €**
Installation surpresseur (Scheffer) : **14 440 €**
Branchement électrique (EDF SDEE) : **7 722 €**

RECETTES

Fonds Propres commune : **19 807 €**
Prêt Crédit Agric (15ans 4,65%) : **40 000 €**
Prêt relais TVA (2ans 4,45%) : **22 300 €**
Subvention Conseil Général : **45 543 €**
Participation particuliers : **7 551 €**

Parallèlement au chantier, l'entreprise Somatra a réalisé des travaux supplémentaires à Brugers : réfection des clôtures du réservoir et du captage haut ainsi que la prolongation d'un réseau d'eau pluviale pour un montant de **9 851 €**



● ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE PRADES

Prolongation du réseau d'eau depuis la conduite de Combayre jusqu'au hameau de Prades. La pose de la conduite Ø 63 (longueur 650 m) a été entièrement réalisée sur le domaine public. Il a été installé 2 compteurs. Travaux réalisés par l'entreprise SOMATRA : **38 818 €**

Subvention conseil général : **8 900 €** - Participation particuliers : **1 678 €**

Il a été également refait une grande partie du revêtement de la chaussée : **9 522 €**

● ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE PRADASSOUX

Nous avons profité de l'opportunité du chantier de réfection du réseau d'eau entre le Clos du Nid et Palherets pour faire poser dans la tranchée une conduite d'eau pour prolonger notre réseau de Palherets à Pradassoux. Ainsi à présent Pradassoux est relié au réseau d'eau potable de Palhers de façon définitive et répondant aux normes en vigueur.

C'est l'entreprise Christophe CHAUDESAYGUES de Gimels qui a réalisé les travaux pour un montant de : **7 810 €**



PRÉVISIONS TRAVAUX 2009

- **ELARGISSEMENT V. C. 5** (descente de Palherets)

Le Conseil Municipal a commandé aux services de l'Équipement une étude chiffrée pour la réalisation de l'élargissement de la v. c. 5 de Palherets à la RD 908 (descente de Palherets). Le coût estimé pour les travaux de terrassement et revêtement provisoire est de : 58 000 €

Ces travaux seront confiés à la Communauté de Communes du Gévaudan dans le cadre de sa compétence voirie.

- **ELARGISSEMENT V.C. 5** (entre Charamaude et carrefour des Fourches)

Pour améliorer la sécurité des usagers, il va être étudié la possibilité d'élargir la voie communale entre Charamaude et le carrefour des Fourches par la pose d'un enrochement en pied de talus en contrebas de la chaussée.

Les propriétaires riverains vont être contactés pour information, entente amiable et éventuellement petite cession gratuite de terrains.

- **NOUVELLE SIGNALISATION**

Le conseil municipal va demander l'étude d'une nouvelle signalisation pour les villages de la commune. Mise en place de nouveaux panneaux indicateurs, directionnels, éventuellement limitation de vitesse ou consignes particulières ... etc.

- **ETUDE QUARTIER « PRE DE LA FONTAINE »**

Il va être confié à un cabinet spécialisé, une étude de faisabilité pour le réaménagement des voies de circulation et des réseaux de distribution (eau, égouts, électricité, téléphone, eau pluviale) au quartier du pré de la fontaine (au dessus de la salle des fêtes).

Bien entendu cette étude sera réalisée en parfaite concertation avec les propriétaires riverains et nous vous tiendrons informés sur l'avancement de ce dossier.

- **ELABORATION CARTE COMMUNALE**

Le conseil Municipal a décidé de mettre à l'étude l'élaboration d'une Carte communale.

Il s'agit, pour résumer sommairement, d'établir la règle du jeu en matière d'urbanisme et de développement futur de Palhers et de définir clairement les zones constructibles ou non sur tout le territoire de la commune.

Cette mission a été confiée, après mise en concurrence, au cabinet CORIOLIS de Mende pour un montant de 6 450 €.

L'élaboration de ce document d'urbanisme, fera l'objet d'une information auprès de la population, par le biais de réunions, diffusions de documents et enquête publique avant validation.

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



Distribution PALHERS

RESULTATS

BACTERIOLOGIE

Pourcentage de conformité des 7 valeurs mesurées : 100,0%
 Limites de qualité : 0 germes/100ml - maxi : 0 germe/100ml
 Le faible nombre de mesure bactériologique ne permet pas de qualifier ce paramètre.

MINÉRALISATION

8 valeurs mesurées : mini : 20,1 °F - maxi : 26,0 °F - moyenne : 22,8 °F
 Références de qualité : mini : aucune - maxi : aucune
 Eau dure, calcaire.

FLUOR

1 valeur mesurée : mini : 0,0 mg/l - maxi : 0,0 mg/l - moyenne : 0,0 mg/l
 Limites de qualité : mini : aucune - maxi : 1,5 mg/l
 Le faible nombre de mesure du fluor ne permet pas de qualifier ce paramètre.

NITRATES

8 valeurs mesurées : mini : 0,0 mg/l - maxi : 18,0 mg/l - moyenne : 5,5 mg/l
 Limites de qualité : mini : aucune - maxi : 50 mg/l
 Eau présentant peu ou pas de nitrates.

PESTICIDES TOTAUX

2 valeurs mesurées : mini : 0,0 µg/l - maxi : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l
 Limites de qualité : mini : aucune - maxi : 0,5 µg/l
 Le faible nombre de mesure des pesticides ne permet pas de qualifier ce paramètre.

CONCLUSION

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique.
 Les paramètres physico-chimiques recherchés sont conformes aux exigences de qualité.

RESSOURCES :
 Captages Les Estrets et Félines
TRAITEMENT : Chloration Palhers
GESTIONNAIRE : Mairie de Palhers

La DDASS de la Lozère effectue plusieurs prélèvements d'eau par an pour analyse au Laboratoire Départemental.

Le coût (prélèvement et analyses) s'est élevé pour l'année 2008 à 1 063 €

Ces informations sont fournies par la DDASS en application du code de la santé publique.

Distribution BRUGERS-SECHEYROUX

RESULTATS

BACTERIOLOGIE

Pourcentage de conformité des 7 valeurs mesurées : 100,0%
 Limites de qualité : 0 germes/100ml - maxi : 0 germe/100ml
 Le faible nombre de mesure bactériologique ne permet pas de qualifier ce paramètre.

MINÉRALISATION

9 valeurs mesurées : mini : 20,3 °F - maxi : 25,8 °F - moyenne : 23,7 °F
 Références de qualité : mini : aucune - maxi : aucune
 Eau dure, calcaire.

FLUOR

2 valeurs mesurées : mini : 0,0 mg/l - maxi : 0,0 mg/l - moyenne : 0,0 mg/l
 Limites de qualité : mini : aucune - maxi : 1,5 mg/l
 Le faible nombre de mesure du fluor ne permet pas de qualifier ce paramètre.

NITRATES

9 valeurs mesurées : mini : 0,0 mg/l - maxi : 15,0 mg/l - moyenne : 5,6 mg/l
 Limites de qualité : mini : aucune - maxi : 50 mg/l
 Eau présentant peu ou pas de nitrates.

PESTICIDES TOTAUX

1 valeur mesurée : mini : 0,0 µg/l - maxi : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l
 Limites de qualité : mini : aucune - maxi : 0,5 µg/l
 Le faible nombre de mesure des pesticides ne permet pas de qualifier ce paramètre.

CONCLUSION

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique.
 Les paramètres physico-chimiques recherchés sont conformes aux exigences de qualité.